

L'assainissement non collectif pour votre maison principale ou secondaire ou infrastructure type gîte

ECOROCK-Solution 8 V2 Sortie Haute

- ◆ EPURATION SANS ELECTRICITE
- ◆ INSTALLATION RAPIDE
- ◆ SANS ODEUR

ECOROCK-Solution 8 SH V2

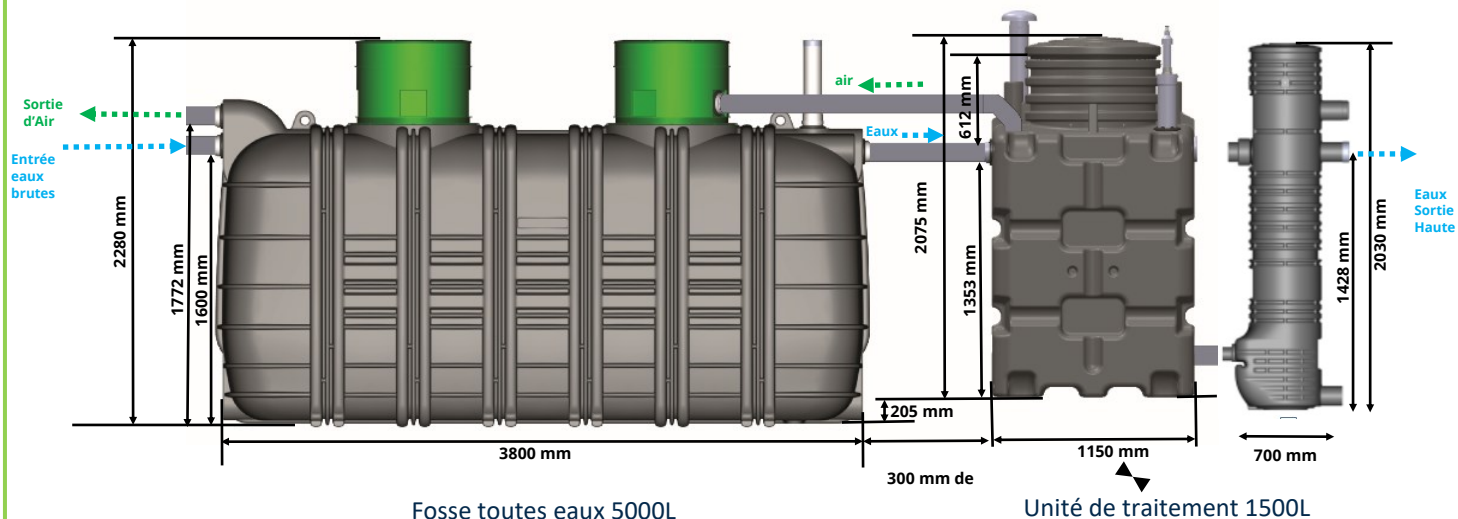
Agrément N° 2021-002-mod01

Comment ça fonctionne?

La filière ECOROCK-Solution est composée de 2 cuves: la fosse toutes eaux reçoit les eaux usées pour les décanter. Celles-ci sont ensuite acheminées vers l'unité de traitement afin d'être traitées grâce à un système d'épuration biologique utilisant le média BIOROCK®.

Pourquoi choisir la technologie BIOROCK ?

Depuis plus de 30 ans, BIOROCK utilise son support bactériologique de base minérale. Il est stable, durable et résiste à la désagrégation pour permettre au système de traitement de fonctionner efficacement à long terme.



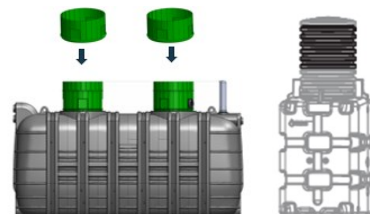
ECOROCK-Solution 8 V2 Jusqu'à 8 Equivalents Habitants	FTE 5000L	U.T. 1500L
Volume d'eaux usées	150 L/j/EH	
Volume	5000 L	1500 L
Poids total (sans eau)	384 kg	197 kg
Longueur totale	3800 mm	1150 mm
Largeur totale	1150 mm	1150 mm
Hauteur totale	2280 mm	2075 mm
Diamètre de raccordement	110 mm	110 mm

ECOROCK-Solution 8 SH V2

ACCESSOIRES COMPATIBLES AVEC LA FILIERE ECOROCK-Solution 8 SH V2

Les rehausses ECOROCK-Solution

Dans certaines configurations de chantier, il faudra ajouter des rehausses (disponibles en option) afin d'uniformiser la hauteur de l'ensemble de la filière. Ce point sera à vérifier avec l'installateur de l'ECOROCK-Solution.



Les couvercles

Si, à la suite d'un incident, les couvercles de l'ECOROCK-Solution venaient à être endommagés, il est possible de les remplacer.



Le Kit ventilation

Un kit à ne pas oublier !

Il est composé de : 1 manchon D110mm, 1 extracteur d'air éolien D110, 1 chapeau de ventilation D110

Pour connaître le revendeur le plus proche de chez vous, **contactez-nous**

 **N° Vert 0800 73 00 53**

info@biorock.fr **www.biorock.fr**

BIOROCK propose **une intervention de contrôle gratuite*** par un technicien agréé, à tout utilisateur de filière BIOROCK sur la France Métropolitaine, dans l'année qui suit la mise en service de son assainissement individuel.

Pour bénéficier de l'intervention de contrôle gratuite, l'utilisateur final doit retourner **l'annexe 5** qui figure dans le Guide de l'utilisateur ou via le QR Code présent sur l'étiquette rouge au niveau de l'alarme au fabricant dans les 120 jours qui suivent la réception du chantier. Il est également possible d'enregistrer sa filière directement sur le site **www.sav.biorock.fr**